



**METTRE FIN AU CERCLE VICIEUX
ENTRE FAIM & CONFLIT EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**
Etude de cas d'Action contre la Faim

JUIN 2018

ETUDE DE CAS

MENTIONS LÉGALES

COPYRIGHT

© Action contre la Faim

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à porter à l'attention du public les informations relatives aux initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim International. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger toute erreur qui nous serait signalée. Toutefois, la responsabilité d'Action contre la Faim n'est en aucune manière engagée quant au contenu des informations du présent document.

Lesquelles :

- ont un caractère général et ne visent pas à aborder les circonstances spécifiques propres à une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou à sites externes sur lesquels Action contre la Faim n'exerce aucun contrôle et pour lesquels Action contre la Faim décline toute responsabilité ;
- n'ont en aucun cas valeur de conseil juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de contourner les exigences posées par les législations nationales en vigueur ou d'exclure la responsabilité d'Action contre la Faim de manière contraire aux exigences posées par les législations nationales applicables ni d'exclure sa responsabilité dans le cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

Remerciements : à l'ensemble des équipes d'Action contre la Faim en République centrafricaine, ainsi qu'aux autres acteurs rencontrés sur le terrain qui, avec beaucoup de patience et de générosité, ont concouru à fournir des éléments de contexte contribuant à la compréhension de la question de la faim et des conflits.

Auteurs : Céline Carré et Manon Radosta

Contributeurs : les équipes d'Action contre la Faim au siège et à la mission. En particulier : Valentin Brochard, Pauline Chetcuti, Josselin Gauny, Benjamin Vienot, Ingrid Weyland.

Cover picture: © Stephen Dock - Agence Vu' - RCA
ACF France, Juin 2018

© Action contre La Faim, 2018 - 14-16, boulevard de Douaumont - 75017 Paris
www.actioncontrelafaim.org

SOMMAIRE

L'INITIATIVE FAIM & CONFLIT	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION & METHODOLOGIE	6
I. LES VIOLENCES CHRONIQUES FRAGILISENT L'ÉTAT ET LES POPULATIONS	8
1/UN CONTEXTE D'EXTRÊME FRAGILITÉ	
2/DES VULNÉRABILITÉS EXACERBÉES PAR LES VIOLENCES	
3/DES PRATIQUES CRIMINELLES QUI ACCENTUENT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	
II. LE DÉLAISSEMENT DU SECTEUR AGROPASTORAL AGGRAVE LA CRISE SÉCURITAIRE ET ALIMENTAIRE	12
1/LE DÉLABREMENT DE L'AGRICULTURE FRAGILISE LE MONDE RURAL	
2/DES CONFLITS D'USAGE RENOUVELLENT LES TENSIONS ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS	
3/L'ÉCONOMIE DE GUERRE PARTICIPE À LA GÉNÉRALISATION DES CONFLITS	
III. LA RESTRICTION DE L'ESPACE HUMANITAIRE RÉDUIT L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE	16
1/UN ACCÈS HUMANITAIRE EN PÉRIL DEPUIS LA MULTIPLICATION DES ATTAQUES CIBLÉES	
2/DES PROBLÈMES DE PERCEPTION QUI AFFECTENT LE TRAVAIL DES ACTEURS HUMANITAIRES	
RECOMMANDATIONS	20
1/FAIRE D'UN DÉVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF UNE PRIORITÉ EN RCA	
2/METTRE LE LIEN FAIM ET CONFLIT AU COEUR DE LA RÉPONSE POLITIQUE, DIPLOMATIQUE ET HUMANITAIRE	
3/ASSURER UN ACCÈS HUMANITAIRE INCONDITIONNEL	
ANNEXES	25

L'INITIATIVE FAIM & CONFLIT

Il existe un consensus général sur le fait que **la faim et les conflits se renforcent l'un l'autre** : les conflits sont parmi les principales causes des situations d'insécurité alimentaire sévère et le manque d'investissement ou des investissements inadéquats dans la sécurité alimentaire des populations concernées créent également des conditions favorables à l'éclatement ou à la généralisation d'un conflit. **La résurgence alarmante de la faim dans le monde, et notamment des risques de famines, s'aligne malheureusement avec la montée des conflits** et Action contre la Faim reconnaît qu'il est impossible de lutter efficacement contre la faim sans s'attaquer aux éléments clés du cycle faim et conflit.

La **résolution 2417** du Conseil de Sécurité du 24 mai 2018¹ institue le lien entre conflit et faim et place la question de l'insécurité alimentaire, y compris de la famine, engendrée par les conflits armés, comme menace à la paix et à la sécurité. Le Conseil de Sécurité demande à être informé promptement de l'apparition, dans des contextes de conflit armé, de risques de famine et d'insécurité alimentaire généralisée. Il exige enfin le respect du Droit International Humanitaire et rappelle la nécessité de garantir l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire.

Pour briser ce cycle, des actions doivent être prises à différents niveaux : les interventions de lutte contre la faim doivent être sensibles au conflit dans les pays en crise prolongée, afin d'éviter l'aggravation des violences ; dans les zones de conflit, les mesures sécuritaires doivent minimiser leurs conséquences négatives sur la sécurité alimentaire des populations concernées ; de façon globale, la faim doit constituer une ligne rouge pour la communauté internationale dans la conduite des hostilités. De plus, dans un monde où les crises prolongées sont devenues la norme, **tous les acteurs de l'aide doivent veiller à traiter le cycle faim et conflit dans son ensemble et de front**, selon une approche «Nexus», en priorisant la prévention, et **en articulant de façon simultanée aide d'urgence et aide au développement**.

Pour illustrer ce cycle et proposer des solutions concrètes et contextualisées, Action contre la Faim a développé des études de cas, dont cette étude sur la Centrafrique.

La Centrafrique présente des éléments clés du cycle faim et conflit, et cette étude permet d'identifier quels éléments sont à traiter en priorité pour le briser. Cette étude n'a pas vocation à être exhaustive, elle ne traitera donc pas de tous les éléments qui entrent en compte dans le cycle comme les déplacements de population (induits par les conflits et/ou par l'insécurité alimentaire) ou les changements climatiques. Elle se concentre sur trois éléments apparus comme clés lors de l'analyse d'Action contre la Faim, à savoir : **le contexte de violences chroniques** qui fragilise l'Etat et les populations ; **le délaissement du secteur agropastoral**, à l'origine d'une dégradation de la crise sécuritaire et alimentaire ; et **la restriction de l'espace humanitaire** qui réduit l'accès des populations aux services de base. Ces trois éléments ne sont bien entendu pas indépendants les uns des autres ; il faut les considérer comme **des éléments corrélés qu'il est indispensable de traiter de façon simultanée**.

¹ Conseil de Sécurité (2018), *Résolution 2417 sur les liens entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire*, adoptée le 24 mai 2018, S/RES/2417. URL : [http://undocs.org/fr/S/RES/2417\(2018\)](http://undocs.org/fr/S/RES/2417(2018)) (consulté en juin 2018)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La République centrafricaine est plongée depuis plusieurs décennies dans une crise prolongée, mêlant pics réguliers de violence et détérioration critique des services sociaux de base et des structures économiques. La faim alimente le conflit, le conflit alimente la faim, tel est le cercle vicieux résultant de cette déstructuration du pays et du délitement de ses liens sociaux. L'exemple du délabrement agricole comme l'un des vecteurs de l'insécurité alimentaire, mais aussi des problèmes sécuritaires, est particulièrement parlant en République centrafricaine.

Près d'un Centrafricain sur deux est touché par l'insécurité alimentaire. Le délabrement de l'agriculture, qui a conduit à l'abandon des cultures de rente et à la marginalisation des petites exploitations, et auquel s'ajoutent les effets des cycles de violence, est arrivé à un point critique, provoquant l'entraînement des paysanneries dans le conflit.

Le contrôle effectif de l'Etat se limitant essentiellement à Bangui, **80% du territoire est aujourd'hui contrôlé par différents groupes armés.** Ces derniers rackettent les populations et détournent les productions agricoles. **L'agriculture ne bénéficie d'aucun appui par les services publics, et le pays n'a pas les moyens de sortir d'une économie de survie,** poussant les populations à adopter des stratégies d'adaptation négatives qui participent à leur insécurité alimentaire. Les modalités actuelles d'intervention de l'action humanitaire en République centrafricaine ne parviennent pas à traiter les fondements structurels de la crise. La communauté internationale traite en urgence la mortalité élevée des groupes vulnérables par manque d'accès à l'alimentation et aux soins. **L'espace humanitaire, restreint par la violence et les attaques des groupes armés, ne permet pas au système international de l'aide de répondre de manière satisfaisante à cette crise multidimensionnelle,** d'autant plus que le Plan de Réponse Humanitaire est largement sous-financé. Il est donc indispensable de s'assurer que la réponse de la communauté internationale traite de façon simultanée les problématiques d'insécurité alimentaire, de décapitalisation et d'attraction vers une économie de guerre afin de briser le cycle faim et conflits.

Le lien entre assistance humanitaire, relèvement et aide au développement est primordial dans un contexte comme celui de la Centrafrique. Au-delà de la survie, il est impératif pour les ménages de pouvoir se recapitaliser, d'entreprendre une activité afin de sécuriser leur environnement socio-économique et d'engager une démarche résiliente.



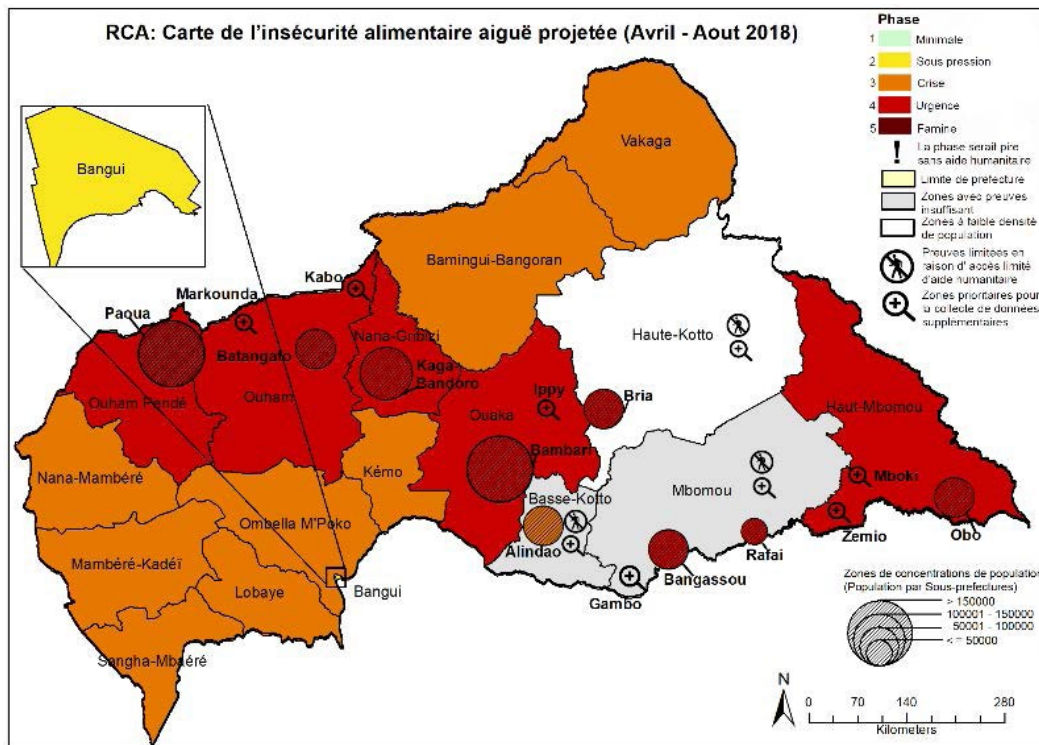
INTRODUCTION

On estime aujourd'hui que 2,1 millions de Centrafricains, soit près de 50% de la population totale, sont en situation d'insécurité alimentaire, et ce dans un pays où l'agriculture, le pastoralisme et l'agropastoralisme sont les principaux moyens de subsistance pour 75% de la population². La chronicité des violences aggrave les fragilités d'une agriculture négligée et exacerbe l'insécurité nutritionnelle.

188ème et dernier pays sur l'échelle mondiale des indicateurs du développement humain³, la République centrafricaine est confrontée à une crise prolongée qui ne cesse de s'aggraver depuis plusieurs décennies et ces cinq dernières années ont été marquées par des vagues de violences inégales. **Le pays est enlisé dans une crise politique complexe, une situation humanitaire extrêmement dégradée et un vide sécuritaire**, laissant libre cours à toutes les prédations et violences humainement possibles.

Les conséquences sur le tissu social et économique du pays sont désastreuses. Les pics de violence de 2013 et 2014 ont conduit le pays à la rupture. Depuis 2016, les violences sporadiques se sont mutées en un conflit qui tend à se généraliser au nord-ouest, au centre, et au sud-est du Pays.

Le niveau de violence est très élevé et ni le gouvernement, ni la Minusca⁴ ne parviennent à l'endiguer durablement. **La combinaison d'une fragilité étatique structurelle, alliée à une conjoncture conflictuelle d'origine ethnique, politique et économique a pour effet d'aggraver les vulnérabilités des populations.** Traumatismes et stratégies de survie s'inscrivent dans la durée et impactent négativement les initiatives de redressement économique et la sécurité alimentaire des populations.



Situation projetée (Avril-Août 2018)
Source : IPC 2018

2 OCHA (novembre 2017), *Aperçu des besoins humanitaires 2018 - République centrafricaine*. URL : <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/r-republique-centrafricaine-aper-u-des-besoins-humanitaires-2018> (consulté en avril 2018)

3 Programme des Nations Unies pour le Développement (2016), *Human Development Report 2016*, p. 201. URL : http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf (consulté en avril 2018)

4 MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique

METHODOLOGIE

Cette étude comporte une analyse du contexte d'intervention humanitaire, en incluant des aspects politique, économique et sécuritaire, fondée sur une revue documentaire des principaux rapports et ouvrages de recherches sur le contexte centrafricain. Des entretiens ont été menés au siège d'Action contre la Faim⁵ avec l'ensemble des intervenants impliqués dans le suivi technique et opérationnel des programmes menés par Action contre la Faim dans le pays. D'autres ont été menés avec des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) internationales, des Organisations Internationales, des universitaires et des chercheurs français du CNRS et de Clerse. Deux visites de terrain⁶ auprès de la mission ont permis de confronter les hypothèses envisagées aux réalités contextuelles et aux expériences des acteurs nationaux et internationaux rencontrés sur place. Des entretiens auprès de groupes de bénéficiaires et de victimes du conflit⁷ ont été menés sur une zone d'intervention d'Action contre la Faim dans le pays afin d'échanger sur la thématique de la faim et des conflits et de discuter des impacts ressentis sur les populations.



© ACF-UK, S. Hauenstein Swan -RCA

5 Entretiens menés en novembre 2017.

6 Visite de terrain et reportage de Coline Aymard, octobre 2017 ; visite de terrain de Céline Carré, décembre 2017 auprès de la mission Action contre la Faim en RCA à Bangui et Bossangoa.

7 Visite de programmes et d'acteurs de la société civile, discussion avec des groupes de producteurs de semences et des femmes victimes du conflit, en décembre 2017.

I. LES VIOLENCES CHRONIQUES FRAGILISENT L'ETAT ET LES POPULATIONS



1/UN CONTEXTE D'EXTRÊME FRAGILITÉ

Le cadre de l'OCDE sur la fragilité d'un Etat

Le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) définit la fragilité comme « la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, du système et/ou des populations locales de gérer, d'absorber ou d'atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences dommageables comme la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crimes humanitaires ou d'autres situations d'urgence. »⁸ Le caractère multidimensionnel de la fragilité est reconnu, conjuguant facteurs de risques et moyens d'adaptation grâce à la prise en compte à la fois de l'exposition actuelle et de la capacité de l'État à faire face à une exposition future probable⁹.

En Centrafrique, la crise actuelle s'inscrit dans **un cadre de violences chroniques qui durent depuis plus de quinze ans**¹⁰. Cette chronicité peut s'expliquer par le fait que les forces conductrices de la violence n'ont pas disparu¹¹. Les conflits successifs ont conduit à un bouleversement des moyens d'existence et à une profonde déstabilisation des institutions, les rendant incapables de faire face aux crises. Le pays s'est trouvé plongé dans **une situation de crise prolongée difficile à adresser**¹². Aujourd'hui, l'ampleur des besoins humanitaires dépasse même les niveaux atteints en 2013¹³, et ce sont 2,5 millions de personnes qui ont aujourd'hui besoin d'aide¹⁴, dont 1,6 million est en insécurité alimentaire aiguë¹⁵. Le rapport L'état de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition dans le Monde (SOFI) 2017 de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) le souligne, « des corrélations simples montrent que les niveaux d'insécurité alimentaire et de dénutrition chroniques ou aiguës sont plus élevés dans les pays touchés par des conflits. »¹⁶.

Depuis 2013, on observe une multiplication et une recomposition permanente des acteurs de la violence par le biais d'alliances ou de scissions, ce qui a conduit à une intensification de l'insécurité¹⁷ et à une augmentation de la capacité des groupes à perpétrer des attaques¹⁸. En 2017, la présence des forces internationales dans le pays s'est significativement réduite : l'opération française Sangaris, présente depuis décembre 2013 à Bangui et sur les routes principales à l'Est et à l'Ouest, s'est officiellement terminée le 31 octobre 2016, les forces spéciales américaines et le contingent ougandais de l'African Union Regional Task Force (AU-RTF) se sont retirés en avril et en mai 2017¹⁹. On estime aujourd'hui que 80% du territoire est aux mains de groupes armés, hors du contrôle de l'Etat. La Centrafrique est ainsi considérée comme **un État en contexte extrêmement fragile**, a fortiori dans sa dimension politique, et ce malgré l'élection en 2016 du président Touadéra, dont le gouvernement n'a pas su, ou pas pu, répondre aux attentes de la population. Les créations de milices « de défense » se multiplient et sont encouragées par le contexte d'impunité qui prédomine, ce qui renforce durablement la vulnérabilité des populations.

Ce contexte n'encourage pas les bailleurs à investir dans le pays sur le long terme, ce qui ne permet pas aux acteurs de l'aide de travailler sur les aspects structurels de la crise. La présence quasi-exclusive et discontinue de bailleurs d'urgence entraîne deux problèmes majeurs : une aide ponctuelle et incomplète dans la mesure où elle n'est pas poursuivie pas des programmes plus durables ; et l'entretien de la vulnérabilité des populations et leur dépendance à l'aide par la réalisation d'actions d'urgence dans des zones qui jouissent pourtant d'un climat assez calme et auraient davantage besoin d'actions de développement (comme Bangui, Bouar ou Bossango)²⁰.

8 OCDE (2017), *Etats de fragilité 2016 : Comprendre la violence*, Editions OCDE, Paris, pp. 40-41. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264269996-fr> (consulté en avril 2018), p. 21.

9 Le nouveau cadre de la fragilité de l'OCDE s'articule autour de cinq dimensions (économique, environnementale, politique, sociétale et en matière de sécurité) et mesure chacune d'entre elles au travers de l'accumulation et de la combinaison des risques et des capacités.

10 Aller voir FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*, Rome, FAO, p. 114.

11 Voir OCDE (2017), *Etats de fragilité 2016*, op.cit., pp. 40-41.

12 Le rapport 2010 sur L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde définit les situations de crise prolongée comme présentant « les caractéristiques suivantes : catastrophes naturelles ou conflits répétés, longue durée des crises alimentaires, bouleversement des moyens d'existence et capacité institutionnelle insuffisante pour réagir aux crises ». Trois critères sont employés pour établir qu'un pays se trouve en situation de crise prolongée: i) longue durée de la crise; ii) flux d'aide humanitaire reçu par le pays concerne, et iii) situation du pays au plan économique et au regard de la sécurité alimentaire.

13 2,2 millions de personnes nécessitaient alors de l'aide. Cf OCHA, *Annual Report 2013*, United Nations, p. 3. URL : http://www.unocha.org/sites/unocha/files/2013%20OCHA%20Annual%20Report_0.pdf (consulté en avril 2018)

14 OCHA (novembre 2017), *Aperçu des besoins humanitaires 2018 - République centrafricaine*.

15 Cf IPC (2018), *République centrafricaine, Rapport #9*, Mars 2018. URL : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/IPC_CAR_AFI_Situation_2018Mars.pdf (consulté en avril 2018)

16 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*, op.cit., p. 39.

17 Sur une partie de la Haute-Kotto, de la Ouaka et du Mbomou, deux factions s'affrontent pour gagner le contrôle du territoire. Aller voir le rapport Crisis Group, *Eviter le pire en République centrafricaine*, Rapport Afrique N° 253, 28 septembre 2017, p. 7. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/253-eviter-le-pire-en-r%C3%A9publique-centrafricaine.pdf> (consulté en avril 2018)

18 C'est ce qui s'est produit avec l'alliance contractée fin 2016 entre l'ex-Séléka et des groupes anti-balaka qui, au lieu de calmer les affrontements, a augmenté leur capacité à perpétrer des attaques. Aller voir ACAPS(2018), *Humanitarian Overview : an analysis of key crises into 2018*, URL : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/acaps_humanitarian_overview_analysis_of_key_crises_into_2018.pdf (consulté en avril 2018)

19 RFI Afrique (25 avril 2017), « Les Etats-Unis retirent leurs forces spéciales de Centrafrique ». URL : <http://www.rfi.fr/afrique/20170425-etats-unis-retirent-leurs-forces-speciales-africom-centrafrique-ouganda-lra> (consulté en avril 2018)

20 Entretien réalisé avec la mission Action contre la Faim en République centrafricaine, mai 2018.

2/DES VULNÉRABILITÉS EXACÉRBEES PAR LES VIOLENCES

La FAO rappelle que « la faim et la dénutrition frappent plus durement là où les conflits sont prolongés et les capacités institutionnelles faibles. »²¹ Les violences ont augmenté les déplacements de population et huit des seize préfectures étaient en phase de crise en termes d'insécurité alimentaire, en 2017²². **Aujourd'hui, un Centrafricain sur quatre est déplacé, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.** Les besoins intersectoriels des populations réfugiées et déplacées, comme des populations hôtes, sont élevés, et l'insécurité alimentaire est particulièrement problématique. Selon l'ONU, 693 932 personnes sont déplacées²³, ce qui représente une augmentation de 72 % par rapport au nombre de déplacés internes de l'année dernière. De nombreuses personnes restent parfois à quelques kilomètres de leurs lieux de vie originels sans parvenir à se réinstaller complètement, car une grande partie de la population se déplace en fonction des mouvements des groupes armés. D'autres, pour des raisons de sécurité, sont contraints de rester enfermés dans une enclave ou un quartier. Le nombre de réfugiés a également augmenté : leur nombre dans les pays limitrophes s'élève désormais à 545 873, soit 20 % de plus qu'en début d'année dernière²⁴.

Les enquêtes nutritionnelles réalisées sur le terrain par les partenaires du Cluster Nutrition²⁵ affichent des **taux de malnutrition aiguë préoccupants**. Dans les cinq sites de déplacés internes de la sous-préfecture Obo (Haut-Mbomou), une enquête nutritionnelle d'août 2017 indiquaient une prévalence de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) supérieure au seuil d'urgence de 2% défini par l'OMS, chez les garçons (4,8% [2,9 - 9,6; IC 95%]) comme chez les filles (4,3% [2,1 - 8,7; IC 95%]). Les populations qui ont fui les conflits font face à de nombreux autres obstacles comme un faible accès aux services de santé, l'indisponibilité de l'eau potable (moins de 30% de la population ont accès à l'eau potable), ou des épidémies telles que la rougeole ou, comme en juillet 2016, le choléra²⁶. Action Contre la Faim a réalisé 16 enquêtes nutritionnelles rapides entre avril 2016 et mai 2018 au travers de 7 préfectures, dont deux dans la commune de Niem-Yelewa (Bouar, Nana-Mambéré), en 2016 et en 2018. Alors qu'une enquête de novembre 2016 jugeait le niveau d'alerte faible (avec une prévalence de MAG de 3,1% [1,6 - 6,0 ; IC 95%] et de MAS de 1,0% [0,8 - 4,4 ; IC 95%])²⁷, une deuxième enquête a été réalisée en février 2018 afin d'évaluer la situation après les violences de 2017, des groupes armés s'étant affrontés dans la localité de Niem²⁸. Les résultats montrent alors des taux plus inquiétants : la prévalence de MAG et de MAS, selon le WHZ, reste acceptable (MAG à 7,6% [5,1 - 11,3 ; IC 95%] et MAS à 1,9 % [0,8 - 4,3 ; IC 95%]). Les mesures faites avec le Périmètre Brachial présentent des prévalences plus fortes, proches du seuil d'alerte, avec une MAG à 9,2% [6,4 - 12,9; IC 95%] et une MAS à 2,7 % [1,4 - 5,1; IC 95%]. La situation est à surveiller de près afin que la commune ne bascule pas en situation d'urgence. S'il est difficile d'avoir une vision exacte, reflétant la situation nutritionnelle globale du pays (la dernière enquête nationale remonte à 2014), **toutes les données pointent vers une aggravation de la situation et soulignent la nécessité d'agir rapidement et de façon concertée.**

« AVANT LE CONFLIT NOUS POUVIONS FAIRE PLUSIEURS REPAS ET POUR LES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA FAMILLE, AUJOURD'HUI NOUS FAISONS UN SEUL REPAS ET NOUS MANGEONS TOUS DANS LE MÊME PLAT »

GRUPE DE DISCUSSION, BOSSANGOA, DÉCEMBRE 2017

3/DES PRATIQUES CRIMINELLES QUI ACCENTUENT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le conflit en Centrafrique s'inscrit dans **une dynamique régionale complexe** dont les groupes armés tirent un réel profit²⁹. La régionalisation du conflit offre des potentialités aux acteurs régionaux ainsi qu'aux différents groupes armés de s'emparer des ressources naturelles du pays, ce qui déclenche des guerres de territoire pour le contrôle des zones et

21 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*, op.cit., p. (ii).

22 Les zones les plus touchées sont : Ouham, Ouham-Pendé, Bamingui-Bangoran, Vakaga, Haut-Mbomou, Basse-Kotto, Haute-Kotto et Ouaka. Aller voir le rapport IPC (Février 2017) République Centrafricaine : *Analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë*. Février à Mai 2017. URL : http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_CAR_AcuteFI_Feb-May2017.pdf (consulté en avril 2018)

23 OCHA, (Février 2018), *Bulletin humanitaire République centrafricaine*, N° 32. URL : <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/bulletin-humanitaire-r-republique-centrafricaine-num-ro-32-f-vrier> (consulté en avril 2018)

24 Ibid.

25 Un cluster est un groupe d'organisations humanitaires constitué dans chacun des principaux secteurs de l'action humanitaire afin de coordonner les activités humanitaires de façon à obtenir une meilleure prise en charge des lacunes et une réduction des chevauchements.

26 Cluster Nutrition (2018), *Plan opérationnel du Cluster Nutrition en République Centrafricaine, Janvier - Décembre 2018*. URL : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/plan_operationnel_du_cluster_nutrition_2018.pdf (consulté en avril 2018)

27 Action contre la Faim (2016), *Enquête SMART Rapide dans la commune de Niem - Yéléwa Sous-Préfecture de Bouar - Préfecture de la Nana-Mambéré Du 13 au 17 novembre 2016*, Action contre la Faim, Unicef, RRM RCA.

28 Action contre la Faim (2018), *Enquête SMART Rapide dans la commune de Niem - Yéléwa Sous-Préfecture de Bouar - Préfecture de la Nana-Mambéré Du 28 février au 04 mars 2018*, Action contre la Faim, Unicef, RRM RCA. URL : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rp_smart_niem-yelewa_bouar-rrm_acf-mars_2018.pdf

29 Les groupes armés recrutent et s'approvisionnent en armes depuis le Tchad, le Soudan, le Soudan du Sud, et la République démocratique du Congo. Aller voir Conseil de Sécurité, « Bilan à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République Centrafricaine reconduit par la résolution 2339 (2017) du Conseil de sécurité », 26 juillet 2017. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1720947.pdf> (consulté en mai 2018)

des ressources et participe à la pérennisation de ces groupes. Le contrôle des axes de communication et l'instauration de barrières routières sont des éléments significatifs de cette économie de prédation dont la taxation illégale, la protection monnayée, la confiscation des biens, le pillage et le racket sont les leviers régulièrement actionnés par les porteurs d'armes³⁰. International Peace Information Service (IPIS) estime que les groupes armés gagnent plus de 6 millions d'euros par an grâce à ces systèmes de taxations sur les principaux circuits économiques des régions sous leur contrôle³¹. Cette économie de prédation empêche les producteurs ruraux, les éleveurs et les commerçants de faire des bénéfices et donc de se développer. Les conflits armés morcellent le pays et **les conditions de sécurité ont entravé la mobilité des éleveurs, compromettant la transhumance et réduisant l'accès aux marchés à bétail**. Or, dans un pays où 75% de la population dépend de l'agriculture, le pastoralisme et l'agropastoralisme pour vivre³², l'impact sur les systèmes alimentaires est particulièrement important, les effets se faisant ressentir tout au long de la chaîne de valeur alimentaire – production, récolte, transformation, transport, financement et commercialisation³³.

L'insécurité a conduit à un **bouleversement total de la géographie de l'élevage** : alors que les éleveurs étaient initialement disséminés sur le territoire centrafricain, les trois quarts d'entre eux se concentrent désormais dans la moitié Est du pays, sous contrôle des ex-séléka, dont ils sont censés bénéficier de la protection³⁴. « *Les conflits armés ont déconnecté les réseaux du Nord-ouest centrafricain de ceux du sud du Tchad et de la Centrafrique, tout en réduisant les relations marchandes internes à la région.* »³⁵ **La commercialisation du bétail devient très problématique, les voies d'échanges étant coupées et les marchés traditionnels n'étant plus fonctionnels**³⁶. Dans les zones de forte concentration du bétail, il y a une abondance de l'offre, mais les commerçants parviennent rarement à s'y rendre. S'ils y arrivent, la multiplication des intermédiaires entraîne un prix trop élevé pour les consommateurs finaux. Dans les villages éloignés des marchés principaux, ces difficultés d'accès, le prix excessif et l'absence de pouvoir d'achat de la population entraînent généralement une rareté, voire une absence totale de ce produit dans l'alimentation des ménages alors même que la viande bovine faisait partie de leurs habitudes alimentaires³⁷. Cela a une incidence majeure sur la sécurité nutritionnelle des populations.

La prépondérance des cultures de manioc : un mécanisme d'adaptation négatif qui participe à l'insécurité alimentaire

Le déplacement des populations en Centrafrique entraîne inévitablement une extension des surfaces consacrées au manioc, plus facile à cultiver que d'autres aliments dans la mesure où cette racine se plante et se ramasse toute l'année, n'a pas besoin d'un sol fertile et ne nécessite pas de stockage dans des greniers, ce qui est par exemple le cas des céréales. **Le manioc est une culture très importante dans l'économie des ménages** comme dans l'économie marchande: c'est sa vente qui permet aux ménages de générer quelques liquidités pour acheter des biens de première nécessité ou des semences vivrières pour la nouvelle campagne, lorsqu'une population retourne dans son village, généralement pillé et incendié.

Cependant, **bien qu'assurant la survie des populations, le manioc n'a que peu d'intérêt nutritionnel** (en termes de protéines et de minéraux), notamment par rapport au sorgho, plus majoritairement cultivé avant les cycles de violence et la montée de l'insécurité³⁸. Les conflits tendent à forcer les individus et ménages à adopter **des stratégies d'adaptation négatives qui compromettent leur sécurité alimentaire** et, à long terme, leur nutrition³⁹. L'augmentation au niveau national de la culture du manioc, au détriment des autres cultures vivrières, en est un exemple particulièrement représentatif.

Action contre la Faim a dressé en 2018 le profil type d'un ménage déplacé à Boguila, qui « *consomme environ cinq fois par semaine du manioc accompagné d'une sauce légume feuille ou de légumes [...]. Cet équilibre alimentaire inquiétant correspond à environ 90 % des ménages déplacés.* »⁴⁰

« NOS GRENIERS ONT ÉTÉ PILLÉS, NOUS PRODUISONS ENCORE QUELQUES CULTURES COMME L'ARACHIDE ET LE SÉSAME, MAIS NOUS CULTIVONS BEAUCOUP PLUS LE MANIOC. C'EST UNE CULTURE FACILE QUE L'ON PEUT CACHER FACILEMENT »

GROUPE DE DISCUSSION, BOSSANGOA, DÉCEMBRE 2017

30 IPIS/ DIIS « Laissez-piller » : *L'économie politique des barrières routières en République centrafricaine* Anvers/Bangui, novembre 2017.

31 *Ibid.*

32 OCHA (novembre 2017), *Aperçu des besoins humanitaires 2018 - République centrafricaine*.

33 Voir FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*, op.cit., p. 43.

34 *Ibid.*, p. 19.

35 Emmanuel Chauvin (2014), « Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique », in Sergio Baldi, Géraud Magrin. *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, actes du 15e colloque du réseau Mégatchad à Naples le 13-15 septembre 2012, Naples, L'Orientale, Université "L'Orientale", pp. 263-287.

36 Aller voir le rapport conjoint de mission FAO - DRC - CRS (Mars 2015), *Situation de la transhumance et étude socioanthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine*, p. 27.

37 Exemple tiré d'un entretien avec la mission Action contre la Faim à Bossangoa, mai 2018.

38 Cf Marc Dufumier et Benoit Lallau (Avril 2016), *Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? Réflexions et propositions*, CLERSE - Lille 1 & Partenaires, projet de recherche - Document de travail n° 1, p. 4 et p. 11.

39 Cf FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*. op.cit., p. 43.

40 Action contre la Faim (2018), *Rapport de l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence à Boguila*, Sous-préfecture de Nagha-Boguila, Ouham-Pendé. Du 15 au 19 février 2018, p. 21.

II. LE DÉLAISSEMENT DU SECTEUR AGROPASTORAL AGGRAVE LA CRISE SÉCURITAIRE ET ALIMENTAIRE



1/LE DÉLABREMENT DE L'AGRICULTURE FRAGILISE LE MONDE RURAL

L'économie des ménages centrafricains repose essentiellement sur le secteur agricole, comprenant l'agriculture de subsistance, l'élevage, la chasse, la pêche et l'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). L'agriculture et l'élevage occupent environ 75 % de la population active et contribuent à plus de la moitié du PIB⁴¹. Pourtant, depuis plus de trente ans, ces secteurs n'ont connu une croissance que de 2% alors même que le pays dispose de plus de 15 millions d'hectares de terres arables. Seulement 5% de ces terres sont mises en culture annuellement.

Sous l'administration coloniale, les politiques agricoles adoptées ont été systématiquement orientées au profit d'une élite qui a privilégié les cultures et les industries d'exportation, sous l'égide de grandes compagnies concessionnaires « *plus soucieuses d'en tirer un profit immédiat que d'y entreprendre des investissements de long terme* »⁴². Les populations rurales ont été déplacées et « *les villages ont été regroupés le long des axes routiers, sans tenir compte de la situation des meilleurs terroirs agricoles* »⁴³. L'objectif était à la fois de faciliter les réquisitions de main-d'œuvre pour les exploitations et d'exercer un meilleur contrôle sur les activités liées aux cultures et produits destinés à l'exportation. Grâce au soutien technique et financier accordé aux cultures de rente, les petits producteurs pouvaient profiter en partie du système mis en place en utilisant une partie de leurs dividendes pour financer leurs parcelles vivrières. **Mais les filières exportatrices ont fini par dysfonctionner**, le pays étant trop peu compétitif au vu des infrastructures et des réseaux routiers sous-développés. Les plans d'ajustement structurels adoptés dans les années 80 ont conduit à une quasi-disparition de l'appui technique agricole et à une réduction importante des surfaces de culture, en raison d'un manque de rentabilité financière. **C'est tout l'équilibre de l'économie des ménages qui s'est progressivement rompu**, la chute de ces cultures de rente ayant des répercussions sur la capacité d'investissement des paysans dans d'autres cultures, qui ne se sont pas pour autant vues appuyées par les politiques publiques, toujours tournées vers l'importation massive de produits alimentaires. Cette marginalisation des populations rurales a eu de lourdes conséquences sociales et économiques, entraînant entre autres la disparition de l'éducation en milieu rural, de l'accès aux soins primaires, des axes routiers secondaires, etc⁴⁴.

Les pouvoirs publics élaborent des stratégies de développement rural, mais **le manque de financement ainsi que l'absence de suivi ne permettent pas que ces stratégies soient mises en œuvre**. Si le gouvernement a par exemple promu la culture attelée dans les années 60, le manque d'investissements et d'accompagnement a rapidement limité le déploiement de cette technique agricole. Le pays est confronté au même cas de figure aujourd'hui, des programmes de développement agricole promouvant à nouveau la culture attelée⁴⁵, mais sans organe de suivi pour en assurer l'effectivité. Cette technique présente pourtant l'avantage d'intégrer agriculture et élevage, et de permettre à la fois une augmentation des surfaces cultivées et un meilleur rendement, dans une logique de renforcement de la capacité de résilience des agropasteurs. De plus, l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), dévolue à l'encadrement des agriculteurs et de leur formation, a cessé d'être fonctionnelle entre 1998 et 2011⁴⁶ ; elle a depuis repris ses activités, mais son personnel et ses fonds sont insuffisants. Il n'existe pas non plus de véritable banque spécialisée en crédit pour le secteur agricole et rural, et ce depuis la liquidation de la Banque de Crédit Agricole et de Développement (BCAD) en 1987⁴⁷. **A ce désintérêt politique s'ajoutent depuis quelques années les effets des cycles de violence**. Les bœufs des agriculteurs attirent la convoitise à la fois des coupeurs de route et des groupes armés, pour être vendus ou consommés. En 1997, 94 % des préfectures disposant de bœufs se trouvaient au Nord-ouest (Ouham, Ouham-Pendé) et 6 % dans le Centre-est (Ouaka, Kémo, Nana-Gribizi)⁴⁸. La plupart de ces zones sont depuis

41 Henri Ouikon (2003), « Problématique de développement agricole en République centrafricaine et perspectives de recherche » in Jean-Yves Jamin, Lamine Seiny Boukar, Christian Floret (éditeurs scientifiques), *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Cirad - Prasad.

42 Marc Dufumier et Benoit Lallau, *Vers quel développement agricole en République centrafricaine ?* op.cit, p. 4.

43 Henri Ouikon (2003), « Problématique de développement agricole en République centrafricaine et perspectives de recherche » op.cit.

44 Ibid.

45 Aller voir le *Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2013-2018*, élaboré par la République centrafricaine avec l'appui de la FAO et de la CEEAC, Octobre 2013, p. 109 et les *Programmes Régionaux de Développement Agricole (2016-2018)*, du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, p. 44

46 Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture (Avril 2011), *Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) 2011-2015*, p.25

47 Ibid.

48 Kota-Guinza (2008) cité par Hervé Hutin et Meunier Frédéric (Septembre 2015), *Redressement économique rapide ou résurgence du conflit : Etude sur le relèvement économique dans la région de Bossangoa en République Centrafricaine*, rapport du PNUD en partenariat avec Action Contre la Faim International, p. 22.

en situation de crise. Ainsi, dans la région de Bossangoa (Ouham), une étude sur le relèvement économique souligne que « après 2012, la culture attelée n'est quasiment plus pratiquée, les ressources des foyers et groupements ne permettent pas l'acquisition de paires de bœufs et d'attelage pour l'instant »⁴⁹. La quasi-totalité des propriétaires de bovins de leur échantillon a déclaré avoir été volée. Ce phénomène a été largement observé en Centrafrique depuis la crise de 2012⁵⁰, ce qui participe à l'augmentation des vulnérabilités des populations, en particulier en termes d'insécurité alimentaire. **En 2015, seuls 10 % des paysans étaient équipés d'attelage** alors même que, dans les zones de savanes boisées d'Afrique centrale, 40 % des paysans sont équipés d'attelage au Tchad et 25 % au Cameroun⁵¹.

2/DES CONFLITS D'USAGE RENOUVELLENT LES TENSIONS ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS

Les éleveurs de gros bétails (majoritairement des troupeaux bovins) sont constitués à 90% de Peuls Mbororo, arrivés en Centrafrique au début des années 1920 depuis le Cameroun et le Tchad. S'y ajoutent de façon saisonnière des éleveurs peuls transhumants étrangers. Dans un premier temps, les agriculteurs sédentaires centrafricains, pratiquant une agriculture extensive, ne se sont pas opposés au déplacement des éleveurs dans la brousse, éloignés de leurs zones de culture. Cependant, l'augmentation des cheptels (on compte aujourd'hui près de 4 millions de têtes⁵²) a entraîné des tensions, **agriculteurs et pasteurs se trouvant, dans certaines zones, en compétition pour l'usage des ressources foncières**. Le système de culture centrafricain, très majoritairement le fait de petites exploitations, est en effet basé sur l'abattis-brûlis. Cette technique contraint les agriculteurs à l'exploitation itinérante, car l'utilisation des feux de brousse entraîne une perte rapide de fertilité des sols et une dégradation des ressources naturelles. Les parcelles se retrouvent exploitées de façon anarchique, elles s'étalent en brousse et empiètent sur les terrains de pâturage.

Depuis une vingtaine d'années, les pratiques de transhumance, conjuguées au système de culture sur abattis-brûlis, sont donc à l'origine de **conflits récurrents et saisonniers** en raison, d'une part, des feux de brousse allumés par les agriculteurs sur les zones en jachère, de l'autre, des destructions causées par les troupeaux non parqués sur les champs les plus éloignés. Ces tensions entraînent dans **le cadre des conflits traditionnels** qui peuvent exister entre agriculteurs et éleveurs en Afrique centrale, avec un système consensuel de règlement des conflits qui fonctionnait assez bien.

On observe un changement d'échelle après la crise de 2012, les conflits ponctuels devenant une véritable «guérilla rurale»⁵³. Les relations entre éleveurs et agriculteurs centrafricains se sont dégradées suite à la crise de 2013, les éleveurs, majoritairement peuls et musulmans, étant considérés comme complices des ex-séléka, aussi de confession musulmane⁵⁴. La prise du pouvoir par la Seleka en mars 2013 a constitué un renversement du paradigme politique centrafricain. Pour la première fois depuis l'indépendance, une force issue des populations musulmanes du nord et de l'est du pays s'est emparée du pouvoir. L'affrontement qui a suivi entre Seleka et anti-balaka a engendré de fortes tensions communautaires et **a fracturé la cohésion des communautés agro-pastorales**. Dans certaines régions, la crise ayant entraîné la fuite des éleveurs, les agriculteurs ont accaparé leurs terres plus fertiles, et le retour des pasteurs pose des problèmes fonciers qui font resurgir des conflits⁵⁵. L'armement des deux camps a rendu ces affrontements plus meurtriers.

« ILS RANÇONNENT LES BERGERS, PILLENT DE NOMBREUSES BÊTES POUR LES REVENDRE. AVEC L'ARGENT DE LA REVENTE, ILS ACHÈTENT DES PICK-UP ET DES MOTOS TAXIS. QUAND ILS ONT ÉPUIsé LEUR BIEN, ILS RECOMMENCENT. LA PLUPART DES MOTOS TAXIS QUE TU VOIS CE SONT DES JEUNES DES GROUPES ARMÉS OU DES MILICES »

GROUPE DE DISCUSSION, BOSSANGO, DÉCEMBRE 2017

49 Hervé Hutin et Meunier Frédéric (Septembre 2015), *Redressement économique rapide ou résurgence du conflit*, op.cit., p. 27.

50 Une conclusion reprise par le rapport PAM (Décembre 2014), République Centrafricaine : une crise oubliée. Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA), préparé par le PAM avec la participation de la FAO, Action Contre la Faim, ACTED, Triangle IDH, IEDA Relief, Cluster Sécurité Alimentaire et l'Institut Centrafricain des Statistiques et d'Études Économiques et Sociales (ICASEES).

51 Hervé Hutin et Meunier Frédéric (Septembre 2015), *Redressement économique rapide ou résurgence du conflit*, op.cit., p. 21.

52 FAO (2018), *République centrafricaine. Stratégie d'appui à la résilience - Renforcement des moyens d'existence agropastoraux (2018-2023)*, Rome, FAO.

53 Guy-Florent Ankogui-Mpoko et Thierry Vircoulon (Mars 2018), *La Transhumance en Centrafrique : une approche multidimensionnelle*, Bèkou, Landell Mills, p. 7.

54 Voir rapport conjoint de mission FAO - DRC - CRS (Mars 2015), *Situation de la transhumance et étude socioanthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine*, pp. 12-13.

55 Entretien réalisé avec la mission Action contre la Faim en République centrafricaine, mai 2018.

L'aggravation des conflits d'usage à Batangafo depuis la crise de 2013

Les violences ont entraîné une réduction drastique des superficies des champs dans certaines régions, (elles sont par exemple passées de 4 hectares en moyenne avant la crise à 0,5 hectares aujourd'hui⁵⁶ en Ouham-Pendé), et une augmentation de l'insécurité alimentaire. Les conflits ont également provoqué la **modification des itinéraires de transhumances**, ce qui a été à l'origine de confrontations renouvelées entre transhumants transfrontaliers, venant du Tchad ou du Soudan et lourdement armés, et villages sédentaires. « *La réduction de la mobilité à l'exemple de ce que vivent les éleveurs de Batangafo, empêche l'accès de ceux-ci aux ressources pastorales nécessaires à la survie du bétail. Cette situation peut contribuer à l'amplification des réactions de vengeance comme celles des éleveurs peuls de Batangafo, pris au piège des anti-balaka, qui se livrent aux destructions volontaires des champs et aux incendies des cases.* »⁵⁷

A Kambakota, les champs sont régulièrement détruits par les troupeaux bovins des transhumants armés (internes et transfrontaliers) et cette pratique « *s'apparente à une stratégie de guerre destinée à asphyxier ou affaiblir celui qu'on considère comme ennemi.* »⁵⁸ A Batangafo et autour de Bambari, les fréquentes attaques et incendies de villages par les éleveurs armés ont fait fuir les populations vers les camps de déplacés⁵⁹.

3/L'ÉCONOMIE DE GUERRE PARTICIPE À LA GÉNÉRALISATION DES CONFLITS

L'absence de développement agricole est « *l'une des racines majeures de la crise sécuritaire contemporaine* »⁶⁰ selon les chercheurs M. Dufumier et B. Lallau. C'est en particulier **l'abandon de l'appui des paysanneries**, depuis les plans d'ajustement structurel des années 80 qui « *(les) a marginalis(ées) et les a entraî(ées) peu à peu dans le présent conflit* »⁶¹. L'enrôlement des agriculteurs, pasteurs et agropasteurs peut se faire indirectement, en travaillant dans les mines, disputées par des groupes armés, et sources de financement pour eux, ou directement, en devenant un membre actif d'une milice.

Il est courant que les agriculteurs cherchent à diversifier leurs activités⁶², et **beaucoup se dirigent vers les chantiers diamantifères ou aurifères, ou vers le banditisme afin de subsister**; c'est l'augmentation de ces phénomènes de reconversion qui est significative en Centrafrique. L'absence de perspectives d'évolution pour les jeunes ruraux, de leurs moyens d'existence comme de leurs débouchés professionnels, constitue un élément essentiel du cycle de conflit⁶³, d'autant plus que, suite au désinvestissement de l'Etat, l'agriculture est de moins en moins attractive, les techniques agricoles archaïques impliquant un travail pénible, peu gratifiant et peu rémunérateur. **Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les mines** et à participer, de fait, à l'économie illégale du pays, ce qui les rend plus vulnérables.

Au milieu des années 90, de nombreux jeunes ruraux ont rejoint les groupes armés, « *préférant passer du côté des pillards plutôt que de rester du côté des pillés* »⁶⁴. Souvent jeunes pauvres, ruraux comme urbains, éleveurs pillés ou commerçants dépossédés, **ces miliciens voient dans la lutte armée « un mode « normal » de débrouille** »⁶⁵, et sont recrutés pour leur jeunesse et leur malléabilité.

Cette économie de guerre est enfin aggravée par l'impunité qui sévit dans tout le pays, ce qui tend à normaliser la violence. Ce climat met un frein à toute possibilité de développement et aucun agriculteur ne cherche à sortir du lot par peur d'attiser les convoitises et de s'attirer taxes illégales, voire pillage. La cohésion des acteurs économiques est également mise à mal, comme en témoigne la **quasi-absence de structuration et d'organisation de producteurs**, essentielles au développement d'un secteur.

56 Ibid, pp. 27-28.

57 Ibid, p. 14.

58 Action Contre la Faim (2018), *Rapport synthétique de l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire à Kambakota, Sous-préfecture de Batangafo, Ouham*, du 08 au 09 mars 2018.

59 Ibid.

60 Marc Dufumier, Benoit Lallau (Avril 2016) *Vers quel développement agricole en République centrafricaine ?*, op.cit., p. 2.

61 Ibid., p. 7.

62 Voir Mohamed Gafsi, Emmanuel Mbétid-Bessane, (2003), Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière, *Cahiers Agricultures*, Vol.12, N°4, pp.253-260.

63 Benoit Lallau, Lise Archambaud, Perrine Benoist-Laissus (Février 2016), *Observatoire des crises et résiliences en République Centrafricaine. Eléments de cadrage théorique et méthodologique*, CLERSE - Lille 1 & Partenaires, projet de recherche - Document de travail n°2, p. 3.

64 Benoit Lallau, Emmanuel Mbétid-Bessane (2013), « De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l'insécurité militaire autour de Paoua (RCA) », in Véronique Ancey, Isabelle Avelange, Benoit Dedieu (coord.), *Agir en situation d'incertitude en agriculture. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud*, Editions Peter Lang, pp. 377-403.

65 Benoit Lallau (2015), « Plongée au cœur des ténèbres centrafricaines », *Journal des anthropologues* [En ligne], pp. 140-141. URL : <http://jda.revues.org/6149> (consulté en mai 2018)

III. LA RESTRICTION DE L'ESPACE HUMANITAIRE REDUIT L'ACCES AUX SERVICES DE BASE



1/UN ACCÈS HUMANITAIRE EN PÉRIL DEPUIS LA MULTIPLICATION DES ATTAQUES CIBLÉES

Les populations centrafricaines sont largement dépendantes de l'aide humanitaire et leur accès à l'aide est un élément clé à prendre en compte pour comprendre l'augmentation de leurs vulnérabilités.

On observe une **réduction inquiétante de l'espace humanitaire** dans de nombreuses zones du pays (Batangafo, Kaga-Bandoro, Bangassou, Zemio, Bria...) ⁶⁶ avec la dégradation de la situation sécuritaire et la détérioration des infrastructures routières sur l'ensemble du pays, ce qui entrave drastiquement l'accès des populations à l'aide. Or, depuis la crise de 2013, et l'on peut même remonter à la crise de 2003, **les services de base, et notamment le système de santé, se sont effondrés**. Les services existants n'ont ni les structures ni les compétences pour proposer les services sanitaires nécessaires pour les populations ⁶⁷ qui se tournent alors vers les programmes des ONG. C'est plus de 48% de la population (2 497 000 personnes) qui a besoin d'une assistance sanitaire ⁶⁸ alors même que la moitié des points de distribution d'eau potable et plus de 30% des forages et des ouvrages d'assainissement ont été endommagés ⁶⁹ depuis la crise. En ce qui concerne l'accès aux soins, **comme les acteurs humanitaires sont les seuls à assurer la gratuité des soins pendant la durée de leurs programmes**; ils sont souvent les seuls acteurs que la population ira voir.

Se pose également le problème des infrastructures du pays, les routes n'ayant jamais été entretenues par l'Etat centrafricain. Seulement 2,5% des routes sont pavées, ce qui pose problème lors de la saison pluvieuse, la plupart des routes devenant alors impraticables ⁷⁰.

« UNE ROUTE DE 60 KILOMÈTRES C'EST ENVIRON 6 À 7 HEURES DE TRAJET SANS COMPTER BARRAGES ET COUPEURS DE ROUTES »

GRUPE DE DISCUSSION, BOSSANGOA, DÉCEMBRE 2017

Il est fréquent que **les groupes armés coupent volontairement les axes** ⁷¹. La fermeture de routes contraint les humanitaires à l'utilisation du fret aérien, ce qui augmente les coûts d'opération et réduit l'aide acheminée aux personnes affectées, aggravant par-là leur niveau de vulnérabilité ⁷². Et cela, alors même que **la communauté humanitaire est confrontée au défi croissant de sous-financement**. Le Plan de Réponse Humanitaire estime les besoins d'assistance humanitaire à hauteur de 515,6 millions de dollars pour 2018. Début juin, il n'est financé qu'à 16,4% ⁷³. Les chiffres de ces dernières années montrent un sous-financement chronique depuis 2015 : le plan n'a été financé qu'à 36% en 2016, et 41% en 2017.

Les organisations humanitaires, au même titre que la population civile, sont la cible de violences extrêmes qui se diffusent sur l'ensemble du territoire dans un climat de totale impunité. **La Centrafrique est l'un des pays les plus dangereux pour les humanitaires**. Depuis 2014, l'ONU comptabilise 2 978 incidents sécuritaires ayant eu des conséquences humanitaires et 417 incidents sécuritaires visant spécifiquement les travailleurs humanitaires, ayant conduit à la mort de 20 d'entre eux ⁷⁴. Pour la seule année 2017, 16 travailleurs humanitaires ont été tués, 23 blessés et 3 enlevés ⁷⁵. Les incidents se multiplient en 2018 : 49 incidents ont touché les ONG les deux premiers mois de l'année, principalement pour vols (71%) et agressions (12%) ⁷⁶. Les multiples pics de violence ont également contraint les humanitaires à suspendre temporairement leurs activités à plusieurs reprises et à relocaliser leurs équipes.

On observe en particulier un **non-respect croissant de la neutralité des structures sanitaires**. Des groupes armés lancent des attaques et incursions dans les formations sanitaires dans le but d'empêcher l'accès aux soins des personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes opposés ou soupçonnées de pillages.

66 CCORCA, (Octobre 2017) «Les ONG Humanitaires relocalisent leurs équipes de BOCARANGA (RCA) suite à l'exode massif de la population civile ». URL : <https://ccorca.org/communiquede-presse-ong-humanitaires-relocalisent-leurs-equipes-de-bocaranga-rca-suite-a-l'exode-massif-de-population-civile/> (consulté en avril 2018)

67 23% des 1010 structures sanitaires du pays sont partiellement ou totalement détruites, 24% sont partiellement ou totalement non fonctionnelles (absence de source d'énergie et/ou d'eau potable, fuite du personnel vers des localisations plus sécurisées, etc.) et, selon Action Contre la Faim, 58% ne fonctionnent que grâce au soutien des acteurs humanitaires.

68 Cluster Santé, *Plan Opérationnel du Groupe de Responsabilité Sectorielle « Cluster » Santé en République Centrafricaine*, Année 2018.

69 OCHA (Novembre 2017), *Aperçu des besoins humanitaires 2018*.

70 *Ibid.*

71 Voir Fewes Net, *Central African Republic*, Janvier 2018. URL : <http://www.fewes.net/west-africa/central-african-republic/key-message-update/january-2018> (consulté en avril 2018)

72 *Ibid.*

73 Aller voir Financial Tracking System OCHA (2018), *Central African Republic 2018 (Humanitarian response plan)*. URL : <https://fts.unocha.org/appeals/651/summary> (consulté en juin 2018)

74 OCHA (Novembre 2017), *Aperçu des besoins humanitaires 2018*.

75 INSO (2018), *Central African Republic. Context analysis*. URL : https://www.ngosafety.org/country/central_african_republic (consulté en mai 2018)

76 *Ibid.*

En septembre 2017, à cause du niveau de violence sans précédent contre les travailleurs humanitaires, ce sont 28 000 personnes qui ont été privées d'aide humanitaire⁷⁷ : des attaques aux armes automatiques et lance-roquettes contre des infrastructures humanitaires (cinq morts civils, 13 blessés) ont montré que **les acteurs humanitaires et les installations médicales sont désormais des cibles directes**. En conséquence, la grande majorité des ONG internationales de la zone furent évacuées d'urgence, privant la communauté locale d'assistance humanitaire. Dans la ville de Kabo, en décembre 2017, l'arrêt partiel des activités humanitaires a affecté directement ou indirectement environ 100 000 personnes⁷⁸. Ce ciblage délibéré des acteurs humanitaires n'a pas faibli en 2018. En mars de la même année, la base d'une ONG à Bangassou a été pillée. Cette attaque a provoqué la suspension temporaire des activités dans 28 formations sanitaires et la délocalisation d'une partie du personnel à Bangui⁷⁹.

77 CCORCA (Septembre 2017), « 28 000 personnes privées d'aide humanitaire en RCA à cause d'un niveau de violence jamais atteint contre les travailleurs humanitaires à Batangafo ». URL : <https://ccorca.org/28-000-personnes-privées-daide-humanitaire-cause-dun-niveau-de-violence-jamais-atteint-contre-les-travailleurs-humanitaires-batangafo-rca/> (consulté en avril 2018).

78 OCHA (Décembre 2017), *Bulletin humanitaire République centrafricaine*, N° 30. URL : <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/bulletin-humanitaire-rpublique-centrafricaine-num-ro-30-d-cembre> (consulté en avril 2018).

79 CCORCA (Avril 2018), « Communiqué de presse de l'ONG CORDAID sur la situation à Bangassou ». URL : <https://ccorca.org/communiqué-de-presse-de-longi-cordaid-sur-ses-activités-a-bangassou/> (consulté en avril 2018).



2/ DES PROBLÈMES DE PERCEPTION QUI AFFECTENT LE TRAVAIL DES ACTEURS HUMANITAIRES

Une partie des incidents à l'encontre des travailleurs humanitaires trouve une explication dans la **perception du secteur de l'aide comme un acteur économique important**. A Bossangoa, la seule présence de nombreuses organisations internationales en 2015 sur la sous-préfecture (six agences des Nations Unies, la MINUSCA et environ neuf ONG internationales) apportait un flux financier non négligeable au travers des salaires des employés locaux (plus de 400 personnes) et générait d'importantes activités économiques. Prenant en compte le revenu annuel moyen par habitant de la Centrafrique⁸⁰, cette contribution à l'économie de Bossangoa représentait 20 % des revenus des foyers⁸¹. A l'image d'autres secteurs économiques centrafricains, cette situation rend les personnels et les structures humanitaires les cibles fréquentes et régulières de prédatons sociales, administratives ou criminelles.

La **méconnaissance par les populations de la distinction entre les acteurs humanitaires et les autres parties** (parties au conflit, forces internationales, forces gouvernementales, etc.) est critique pour l'accès humanitaire. En démontrant les incidents qui ont eu lieu en mai 2018 à Bangui, dans le quartier du PK5. Suite à une opération menée par la Minusca pour arrêter un chef de milice armée, des jeunes miliciens ont mis en place des barrages, limitant la circulation des véhicules, y compris humanitaires⁸². Il n'est pas rare que les acteurs humanitaires non gouvernementaux soient assimilés à la Mission de maintien de la paix de la Minusca⁸³, de plus en plus vue comme partie prenante au conflit, et directement ciblée comme telle. La rumeur et des prises de position politiques allant à l'encontre de l'aide humanitaire participent à la **mauvaise perception des acteurs humanitaires**, ce qui augmente le risque de violence à leur rencontre. Certains groupes armés empêchent également sciemment certaines populations d'accéder à l'aide humanitaire, souvent sur des critères religieux.



« J'AI DESSINÉ CE QUI ME FAISAIT PEUR... LES ARMES, LES GRENADES, L'ARMÉE, LES NATIONS UNIES, LE DRAPEAU FRANÇAIS, LES MILITAIRES ET LES HÉLICOPTÈRES »

EMARD

TÉMOIGNANT DE LA CONFUSION DES ACTEURS PAR LA POPULATION, ET NOTAMMENT LA PROCHAINE GÉNÉRATION.

Il est donc crucial de garantir un accès inconditionnel à l'aide humanitaire et de renforcer l'acceptance et la protection des travailleurs humanitaires pour que la population centrafricaine puisse bénéficier de l'aide dont elle a absolument besoin, et que le Droit International Humanitaire soit respecté.

80 A 309 USD. Aller voir Aho Guilbert (2006), *Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain*, PNUP.

81 Hervé Hutin et Meunier Frédéric (Septembre 2015), *Redressement économique rapide ou résurgence du conflit*, op.cit., p. 60.

82 CCO RCA (9 mai 2018), « Le Comité de Coordination des ONG Internationales en Centrafrique tire la sonnette d'alarme quant aux problèmes d'accès humanitaire à Bangui ». URL : https://ccorca.org/wp-content/uploads/2018/05/Communiqu%C3%A9-de-presse-BANGUI-CCO_V2.pdf (consulté en mai 2018) ; TV5 Monde (11 mai 2018), « Quand la nuit tombe sur Bangui, les barrages de fortune se dressent ». URL : <https://afrique.tv5monde.com/information/quand-la-nuit-tombe-sur-bangui-les-barrages-de-fortune-se-dressent> (consulté en mai 2018)

83 Depuis 1998 le pays a accueilli treize missions de maintien de la paix. La dernière en date, de Septembre 2014, la « *Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine* » (Minusca) vient de voir son mandat réitéré pour une période d'un an par la résolution 2387.

RECOMMENDATIONS



Cette étude nous a permis de démontrer que la faim en République centrafricaine est multidimensionnelle et nécessite une réponse globale qui permette d'agir sur tous les aspects de la crise. Si l'on veut résoudre les problèmes structurels, il faut entreprendre une action concertée de tous les acteurs, à tous les niveaux. Les recommandations suivantes proposent des modalités d'action visant à briser le cycle faim et conflit afin d'améliorer la résilience des populations. Action contre la Faim a identifié trois « portes d'entrée »: le développement rural inclusif (il doit devenir une priorité en République centrafricaine), les impacts du conflit (le lien entre faim et conflit doit être au cœur de la réponse politique, diplomatique et humanitaire), et l'accès humanitaire (un accès inconditionnel doit être garanti).

1/FAIRE D'UN DÉVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF UNE PRIORITÉ EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Au Gouvernement centrafricain

- Repenser les modalités de développement rural, agricole et pastoral en République centrafricaine afin de promouvoir un développement agricole inclusif et social et de favoriser la complémentarité entre les moyens d'existence. Pour ce faire, il nous paraît primordial de :
 - Promouvoir une transition agro-écologique, à travers un soutien à la production et à la vulgarisation des pratiques. Ce mode de production alimentaire est le plus à même de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population et de répondre aux enjeux des changements climatiques. L'ACDA pourrait, à ce titre, en faire l'une de ses missions principales et être dotée de fonds et de personnels en conséquence ;
 - Mettre en place un système de filet de protection sociale visant à garantir les moyens d'existence et à renforcer la résilience des populations agricoles et pastorales en période de soudure ;
 - Inciter à la création d'un système de prêts, de crédits et de micro-crédits agricoles afin de faciliter l'investissement rural ;
 - Mettre en place une politique de développement rural visant à faciliter l'accès aux marchés des populations agropastorales les plus vulnérables (construction et réhabilitation des routes rurales) et à désenclaver les zones isolées ;
 - Afin de refléter la réalité de la diversité des moyens d'existence, faire du soutien à l'agriculture familiale et aux pasteurs transhumants une priorité des politiques d'élevage et de développement agricole ;
 - Promouvoir et vulgariser les possibles complémentarités de pratiques entre agriculteurs et éleveurs afin de réduire les tensions, de réhabiliter les sols et de promouvoir une approche durable de gestion des ressources naturelles ;
 - De manière générale, l'ensemble de ces mesures doit s'accompagner d'une politique volontariste de revalorisation sociale et économique des pratiques agropastorales et des métiers, tout au long de la chaîne alimentaire, dans le pays, et ce, afin de limiter l'attrait économique des pratiques criminelles ;
- Augmenter le budget du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de façon à respecter les engagements de Malabo (10% du budget national consacré à l'agriculture).

Aux bailleurs et aux Nations-Unies

- Accompagner techniquement et financièrement le gouvernement centrafricain dans la mise en place d'un développement agricole inclusif et durable, tel que décrit ci-dessus. Une attention particulière devra être portée à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système de suivi et de redevabilité, prenant en considération l'impact des programmes de développement ruraux sur les facteurs sous-jacents du conflit ;
- Chercher à maximiser l'impact positif de leurs interventions dans les secteurs de l'agriculture de l'élevage et du développement rural, sur les causes sous-jacentes du conflit. Pour ce faire, il nous paraît indispensable que toute nouvelle stratégie pays soit 1) précédée d'une analyse ex-ante des causes sous-jacentes du conflit 2) dotée d'objectifs spécifiques visant à maximiser son impact sur les causes identifiées et 3) dotée d'indicateurs de suivi relatifs à son impact social ;
- Adopter une approche « ne pas nuire » concernant les investissements agricoles et promouvoir des projets sensibles au conflit ;
- Encourager et soutenir la structuration d'un réseau d'organisation paysanne, défendant les droits et les besoins des agriculteurs et agropasteurs centrafricains.

Aux ONG et à la société civile

- Intégrer une dimension de cohésion sociale dans les programmes agricoles et pastoraux ;
- Plaider pour la priorisation des besoins et des droits des agriculteurs et pasteurs les plus vulnérables dans les politiques du Gouvernement et des bailleurs de fonds ;
- Soutenir et renforcer les capacités de la société civile agricole et pastorale dans le renforcement de leurs droits et le développement de leur autonomie.

2/METTRE LE LIEN FAIM ET CONFLIT AU CŒUR DE LA RÉPONSE POLITIQUE, DIPLOMATIQUE ET HUMANITAIRE

Au Gouvernement centrafricain

- S'assurer que les politiques de cohésion sociale fassent une priorité de la lutte contre la prédation des ressources économiques et agricoles ;
- Poursuivre la lutte contre l'impunité notamment à travers la mise en place du Plan National de Consolidation de la Paix et de Relèvement (RCPCA).

Aux Etats, bailleurs et Nations-Unies

- Maintenir la situation de la République centrafricaine à l'agenda diplomatique et faire de la recherche d'une solution politique au conflit une priorité du Conseil de Sécurité, en collaboration avec l'Union Africaine, et en lien avec les nouveaux outils adoptés comme la nouvelle feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine adoptée à Libreville en juillet 2017 ;
- S'assurer, dans le cadre de l'application de la résolution 2417 du Conseil de Sécurité, que les informations sur l'insécurité alimentaire et la faim soient utilisées comme indicateurs d'alerte précoce de l'escalade ou de l'aggravation des conflits ;
- Renouveler les efforts pour obtenir le financement intégral du Plan de Réponse Humanitaire 2018 ;
- Planifier une nouvelle conférence des donateurs et y prioriser une approche coordonnée et multidimensionnelle des financements ;
- Renforcer la mise en œuvre du fonds Bêkou pour permettre un décaissement des fonds rapide et transparent, et assurer une continuité des financements de l'urgence et du relèvement par la planification de stratégies de 2 à 5 ans.

Aux ONG et aux autres acteurs de la société civile

- Favoriser et participer au développement, notamment organisationnel, des acteurs locaux et renforcer les capacités de leurs personnels ;
- S'assurer que les programmes d'urgence intègrent, dès la planification, des activités de développement, favorisant la résilience des populations, en partenariat avec des acteurs locaux et des acteurs de développement ;
- Augmenter la réponse dans les zones de transition, en parallèle des programmes d'urgence, afin de prévenir leur basculement dans la violence ;
- S'assurer que les programmes de relèvement et de développement puissent prendre en compte les potentiels besoins d'urgence créés par une dégradation rapide de la situation ;
- Augmenter les actions favorisant la cohésion sociale, en particulier en facilitant les discussions intercommunautaires et à travers des activités d'autonomisation des femmes.

3/ASSURER UN ACCÈS HUMANITAIRE INCONDITIONNEL

Aux porteurs d'armes : forces armées gouvernementales, MINUSCA et groupes armés non-étatiques

- Développer la compréhension et le respect des principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité ;
- Promouvoir activement la distinction entre l'action humanitaire et les objectifs politiques et militaires ;
- Augmenter les formations au Droit International, notamment Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire pour en assurer le respect ;
- Garantir un accès inconditionnel des populations aux services de base, des acteurs humanitaires aux populations ;
- Respecter les travailleurs et les structures humanitaires, en respect des résolutions 2175⁸⁴ et 2286⁸⁵ du Conseil de Sécurité.

Aux ONG et aux autres acteurs de la société civile

- Augmenter les actions de sensibilisation et d'explication des principes et méthodes d'intervention des ONGs ;
- Veiller au respect des principes humanitaires dans la réalisation de leurs missions ;
- Sensibiliser les populations et les autorités locales aux mandats respectifs des différents acteurs et autres parties prenantes ;
- Encourager et soutenir l'engagement des décideurs locaux dans des discours favorisant la cohésion sociale afin de faciliter l'accès de tous aux services de base.

84 Conseil de Sécurité (2014), *Résolution 2175 sur la protection des civils en période de conflit armé et sur la protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflits*, adoptée le 29 août 2014, S/RES/2175 (2014). URL : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2175\(2014\)](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2175(2014)) (consulté en juin 2018)

85 Conseil de Sécurité (2016), *Résolution 2286 sur la protection des personnels et des infrastructures de santé dans les conflits*, adoptée le 3 mai 2016, S/RES/2286 (2016). URL : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2286\(2016\)&TYPE=&referer=/fr/&Lang=F](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2286(2016)&TYPE=&referer=/fr/&Lang=F) (consulté en juin 2018)

ANNEXES

1/BIBLIOGRAPHIE

• Ouvrages de littérature

Guy-Florent Ankogui-Mpoko et Thierry Vircoulon (Mars 2018), *La Transhumance en Centrafrique : une approche multidimensionnelle*, Bêkou – Landell Mills.

Emmanuel Chauvin (2014), « Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique », in Sergio Baldi, Géraud Magrin, *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, actes du 15e colloque du réseau Mégatchad à Naples le 13-15 septembre 2012, Naples, L'Orientale, Université "L'Orientale", pp. 263-287.

Marc Dufumier et Benoit Lallau (Avril 2016), *Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? Réflexions et propositions*, CLERSE – Lille 1 & Partenaires, projet de recherche – Document de travail n° 1.

Mohamed Gafsi, Emmanuel Mbétid-Bessane, (2003), Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière, *Cahiers Agricultures*, Vol.12, N° 4, pp.253-260.

Aho Guilbert (2006), *Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain*, PNUP.

Benoît Lallau (2015), « Plongée au cœur des ténèbres centrafricaines », *Journal des anthropologues* [En ligne]. URL : <http://jda.revues.org/6149> (consulté en mai 2018)

Benoît Lallau, Lise Archambaud, Perrine Benoist-Laissus (Mai 2016), *Observatoire des crises et résiliences en République Centrafricaine. Eléments de cadrage théorique et méthodologique*, CLERSE – Lille 1 & Partenaires, projet de recherche – Document de travail n°2.

Benoît Lallau, Emmanuel Mbétid-Bessane (2013), « De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l'insécurité militaire autour de Paoua (RCA) », in Véronique Ancey, Isabelle Avelange, Benoît Dedieu (coord.), *Agir en situation d'incertitude en agriculture. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud*, Editions Peter Lang.

Henri Ouikon (2003), « Problématique de développement agricole en République centrafricaine et perspectives de recherche » in Jean-Yves Jamin, Lamine Seiny Boukar, Christian Floret (éditeurs scientifiques), *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun, Cirad – Prasac.

• Rapports et études

Hervé Hutin et Meunier Frédéric (Septembre 2015), *Redressement économique rapide ou résurgence du conflit : Etude sur le relèvement économique dans la région de Bossangoa en République Centrafricaine*, rapport du PNUD en partenariat avec Action Contre la Faim International.

Lise Archambaud et Tidjani Ibrahim (Septembre 2016), *Etude des réalités agricoles et pastorales en Ouham*, Action contre la Faim International, Solidarités, Danish Refugee Council, UK aid.

ACAPS (2018), *Humanitarian Overview : an analysis of key crises into 2018*. URL : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/acaps_humanitarian_overview_analysis_of_key_crises_into_2018.pdf (consulté en avril 2018)

Action contre la Faim (2018), *Rapport synthétique de l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire à Kambakota, Sous-préfecture de Batangafo, Ouham*, du 08 au 09 mars 2018.

Action contre la Faim (2018), *Rapport de l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence à Boguila, Sous-préfecture de Nagha-Boguila, Ouham-Pendé*. Du 15 au 19 février 2018.

Cluster Nutrition (2018), *Plan opérationnel du Cluster Nutrition en République Centrafricaine*, Janvier – Décembre 2018. URL : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/plan_operationnel_du_cluster_nutrition_2018.pdf (consulté en avril 2018)

Cluster Santé (2018), *Plan Opérationnel du Groupe de Responsabilité Sectorielle « Cluster » Santé en République Centrafricaine*, Année 2018.

Conseil de Sécurité (2014), *Résolution 2175 sur la protection des civils en période de conflit armé et sur la protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflits*, adoptée le 29 août 2014, S/RES/2175 (2014). URL : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2175\(2014\)](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2175(2014)) (consulté en juin 2018)

Conseil de Sécurité (2016), *Résolution 2286 sur la protection des personnels et des infrastructures de santé dans les conflits*, adoptée le 3 mai 2016, S/RES2286 (2016). URL : https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/

RES/2286(2016)&TYPE=&referer=/fr/&Lang=F (consulté en juin 2018)

Conseil de Sécurité (2017), « Bilan à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République Centrafricaine reconduit par la résolution 2339 (2017) du Conseil de sécurité », 26 juillet 2017. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1720947.pdf> (consulté en avril 2018)

Conseil de Sécurité (2018), *Résolution 2417 sur les liens entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire*, adoptée le 24 mai 2018, S/RES/2417. URL : [http://undocs.org/fr/S/RES/2417\(2018\)](http://undocs.org/fr/S/RES/2417(2018)) (consulté en juin 2018)

Crisis Group (2017), *Eviter le pire en République centrafricaine*, Rapport Afrique N° 253, 28 septembre 2017. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/253-eviter-le-pire-en-r%C3%A9publique-centrafricaine.pdf> (consulté en avril 2018)

FAO, FIDA, IMS, PAM et UNICEF (2017), *L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017, Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*, Rome, FAO.

FAO (2010), *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010, Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*, Rome, FAO.

FAO (2018), *République centrafricaine. Stratégie d'appui à la résilience - Renforcement des moyens d'existence agropastoraux (2018-2023)*, Rome, FAO.

FAO - DRC - CRS (Mars 2015), *Situation de la transhumance et étude socioanthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine*, rapport conjoint de mission.

Fews Net (2018), *Central African Republic*, Janvier 2018. URL : <http://www.fews.net/west-africa/central-african-republic/key-message-update/january-2018> (consulté en avril 2018)

Financial Tracking System OCHA (2018), *Central African Republic 2018 (Humanitarian response plan)*. URL: <https://fts.unocha.org/appeals/651/summary> (consulté en juin 2018)

• Documents officiels centrafricains

Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture (Avril 2011), *Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) 2011-2015*.

République centrafricaine, (Octobre 2013), *Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2013-2018*, élaboré par la République centrafricaine avec l'appui de la FAO et de la CEEAC.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (2016), *Programmes Régionaux de Développement Agricole (2016-2018)*.

• Articles de journaux et communiqués de presse

RFI Afrique (25 avril 2017), « Les Etats-Unis retirent leurs forces spéciales de Centrafrique ». URL : <http://www.rfi.fr/afrique/20170425-etats-unis-retirent-leurs-forces-speciales-africom-centrafrique-ouganda-ira> (consulté en avril 2018)

TV5 Monde (11 mai 2018), « Quand la nuit tombe sur Bangui, les barrages de fortune se dressent ». URL : <https://afrique.tv5monde.com/information/quand-la-nuit-tombe-sur-bangui-les-barrages-de-fortune-se-dressent> (consulté en mai 2018)

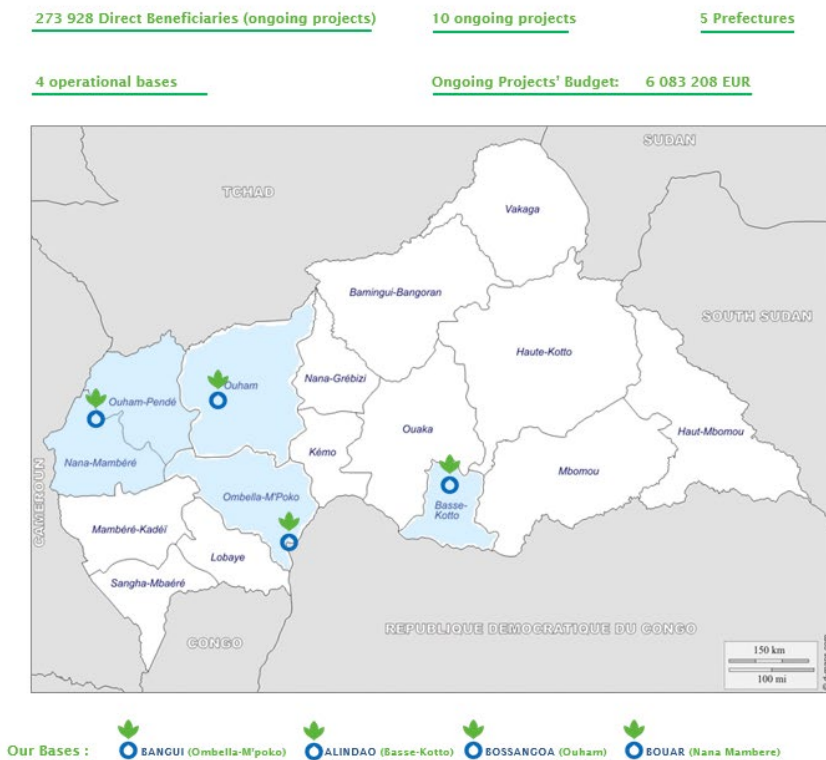
CCO RCA (Septembre 2017), « 28 000 personnes privées d'aide humanitaire en RCA à cause d'un niveau de violence jamais atteint contre les travailleurs humanitaires à Batangafo ». URL : <https://ccorca.org/28-000-personnes-privées-daide-humanitaire-cause-dun-niveau-de-violence-jamais-atteint-contre-les-travailleurs-humanitaires-batangafo-rca/> (consulté en avril 2018)

CCO RCA (Octobre 2017), « Les ONG Humanitaires relocalisent leurs équipes de BOCARANGA (RCA) suite à l'exode massif de la population civile », octobre 2017. URL : <https://ccorca.org/communiqué-de-presse-ong-humanitaires-relocalisent-leurs-equipes-de-bocaranga-rca-suite-a-lexode-massif-de-population-civile/> (consulté en avril 2018)

CCO RCA (Avril 2018), « Communiqué de presse de l'ONG CORDAID sur la situation à Bangassou ». URL : <https://ccorca.org/communiqué-de-presse-de-longi-cordaid-sur-ses-activités-a-bangassou/> (consulté en avril 2018)

CCO RCA (9 mai 2018), « Le Comité de Coordination des ONG Internationales en Centrafrique tire la sonnette d'alarme quant aux problèmes d'accès humanitaire à Bangui ». URL : https://ccorca.org/wp-content/uploads/2018/05/Communiqué%CC%81-de-presse-BANGUI-CCO_V2.pdf (consulté en mai 2018)

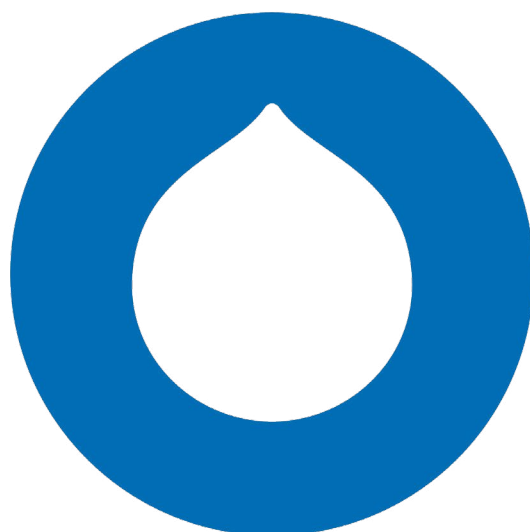
2/ACTION CONTRE LA FAIM EN RCA



Action contre la Faim est présente en République centrafricaine depuis 2006, avec une équipe à ce jour d'environ 300 employés. Les actions menées ont répondu au contexte changeant du pays en appliquant à la fois des approches d'urgence, de relèvement précoce et de développement en fonction des zones et des besoins. Les projets sont développés aussi bien en contexte urbain que rural, pour des populations autochtones ou déplacés. Afin de répondre à la complexité des problématiques humanitaires, les équipes d'Action contre la Faim ont favorisé une approche intégrée pouvant fournir une réponse multisectorielle adaptée à la complexité de la situation, et ce dans les domaines de compétences de l'organisation à savoir la prise en charge de la malnutrition, la santé materno-infanto-juvénile, la santé mentale et le soutien psychosocial, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ainsi que l'accès à l'eau et les pratiques d'hygiène.

Action contre la Faim dispose de personnel international et national, affectés dans les quatre bases que compte sa mission dans le pays : Basse Kotto, Bangui et ses alentours (en Ombella M'Poko), Nana Mambéré et Ouham. Des équipes d'intervention d'urgence peuvent également être déployées dans l'ensemble du pays.

A long et moyen terme, Action contre la Faim souhaite pouvoir mener des actions pouvant renforcer les capacités de résilience, tout en menant des interventions ciblées sur les crises aiguës récurrentes et en continuant de répondre aux situations d'urgence.



Contact :
Pauline Chetcuti : pchetcuti@actioncontrelafaim.org

Action contre la Faim-France
14/16 Boulevard de Douaumont
75854 Paris cedex 17
France
www.actioncontrelafaim.org

